

Procès-verbal n°5

SAISON 2022/2023

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 03/12/2022

Réunion du mardi 20 septembre 2022 - Cachan

Présents :

Membres :	Monsieur	GONCALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	MICHEL Claude	Trésorier
Invités :		MOLINARIO Yves	Président de la CRS
		ALORO Jean-Paul	Président de la CDR
Assiste :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice administrative

En visio conférence :

Membre :	Monsieur	PRIGENT Arnaud	Vice-Président
Excusés :	Messieurs	KHEMIRY-LEVY Karim	Vice-Président
		PILARD Olivier	Vice-Président
		VAURETTE Vincent	Trésorier Adjoint

Ouverture de séance à 20H15

1) Calendrier

Implanter des dates de Bureau en visio. JP ALORO vérifiera si on a une possibilité sur l'hôtel de Rueil le 17 juin pour l'AG. Faire intervenir les commissions lors de l'AG contrairement à la dernière.

2) Paris Beach Pro Tour

L'engagement de maintenir cette compétition sur Paris couvre 3 ans. Pour les prochaines éditions il s'agira de voir avec la Fédération et RNK comment construire notre partenariat. Quelques places encore dans les box en fonction des réponses des invités. Les proposer lors du Comité Directeur du 24 septembre.

Une demande de dernière minute à la Ligue de trouver des bénévoles pour de l'animation de stands. Marion a réussi à trouver une dizaine de personnes pour l'animation de 2 stands. Nos 3 salariés seront accrédités sur l'événement. Il faudra un retour d'expérience

Signature d'une Convention nationale avec l'UNSS. Sébastien a demandé qu'y soient conviés les 3 Directeurs Régionaux. Il sera sûrement nécessaire pour les éditions futures de travailler avec l'UNSS au remplissage des tribunes les jeudi et vendredi de l'événement.

3) Ressources humaines

Les 2 ADD ont pris leur poste. Le 1^{er} septembre pour L. Le MARREC en scolaire. Il pourra travailler sur la formation des enseignants. Il faudrait voir à valoriser nos interventions, en faire parfois « un produit ». Il faudra également essayer de travailler à une version simplifiée de Smashy. Ca aiderait que l'on redonne davantage sa place à la formation Accueil et Formation des Jeunes, comme lorsqu'elle faisait partie des DAF sur les écoles de volley.

Le 15/09 c'est J. COCU qui prenait ses fonctions comme ADD Para Santé.

Dès demain ils auront leur 1^{ère} intervention Volley Assis, ensemble et avec J. DUMAS, sur la Journée UNSS Paris du Sport Scolaire à la Halle Carpentier.

Il faudra se lancer dans des achats de contrats Sosh pour les salariés.

L'alternance de la Chargée de communication, M. PAUZIER, se termine à la mi-novembre. Une proposition d'embauche à lui faire. Il faudrait par exemple travailler sur une nouvelle formule de remises de récompenses, également sur une plaquette de sponsoring.

Concernant l'alternance de l'Adjoint du Pôle, N. FARES, elle s'est terminée le 23/08. Naoufel souhaite une formation en prépa physique mais ne peut rentrer dans le dispositif « Parcours Emploi Compétence », et un statut d'auto entrepreneur n'est pas envisageable. N'étant pas éligible à un contrat aidé, nous n'avons donc pas le financement de son poste, et nous ne pouvons poursuivre notre collaboration.

Signature de la Convention de mise à disposition avec Conflans. Il faudra mettre rapidement en place avec M. VAUTIER son nouvel emploi du temps.

Il faudra anticiper le départ à la retraite (juin 24) de J. AMIET par une embauche lui permettant de former la personne qui la remplacera.

Revalorisation prévue de la prime journalière pour télétravail. Envisager une prime Macron en fin d'année.

4) Divers

4.1 Dossier Sartrouville : exposé des arguments du club par C. MICHEL qui relève des vices de forme sur nos PV et nos textes. Nous devons être vigilants sur cette forme et être attentifs à ne sortir exceptionnellement d'une règle qu'avec l'aval de l'instance (CD).

4.2 Aménagement des règles sportives, notamment chez les jeunes. Proposer au Comité Directeur qu'il autorise les CRS et CDS à travailler le sujet pour favoriser la fidélisation et le développement.

4.3 Responsabilisation des Comités départementaux quant aux TDS des M12/13 pour pallier l'arrêt de P. DESHAYES. C'est lui cependant qui organisera le 1er plateau de la Toussaint dans le 78. Les organisations sont positionnées pour la saison. Il faudra qu'elles tournent sur tous les départements au fil des saisons. Un « kit » d'organisation sera fourni avec les documents et renseignements nécessaires pour que les organisateurs ne soient pas démunis.

4.4 Demande de la Commission Discipline vis-à-vis de la CFA. JP ALORO attend une meilleure coordination des 2 instances.

4.5 Utilisation de Zoom à organiser avec les membres du BE, les salariés et présidents de commissions. Avec obligation de prévenir S. DELAMARE d'une réunion vu qu'il ne peut y avoir plusieurs utilisations en même temps et que si les codes ne sont pas donnés il faut quelqu'un pour ouvrir et fermer la session. Cela implique qu'on ne puisse étendre indéfiniment le nombre d'utilisateurs.

4.6 Cartes de visite : lister qui en a besoin et de combien. Voir la charte graphique (type cartouche signature mail ?).

4.7 Colosse Aux Pieds d'Argile : le Comité Directeur sera informé des possibilités envisagées pour nos membres (sensibilisation d'élus 2H et formation de cadres 7H).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H15.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance